

**23.—Lieutenants-gouverneurs de la Colombie-Britannique, 1871-1950, législatures et premiers ministres, 1934-1950, et ministère actuel, 1<sup>er</sup> juin 1950—fin**

**Vingt-quatrième ministère**

(Position des partis aux dernières élections générales, le 15 juin 1949: 39 Coalition; 7 cécélistes; 1 indépendant et 1 ouvrier.)

Portefeuille	Titulaire	Date de la première nomination	Date de la nomination actuelle
Premier ministre et président du Conseil.....	L'hon. BYRON INGEMAR JOHNSON.	29 déc. 1947	29 déc. 1947
Secrétaire de la province.....	L'hon. WILLIAM THOMAS STRAITH.	29 déc. 1947	3 mai 1950
Procureur général.....	L'hon. GORDON SYLVESTER WISMER.....	5 juill. 1937	4 avril 1946
Ministre des Terres et Forêts.....	L'hon. EDWARD TOURTELLOTE KENNEY.....	8 nov. 1944	5 avril 1945
Ministre des Finances.....	L'hon. HERBERT ANSCOMB.	10 déc. 1941	12 avril 1946
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. HENRY ROBSON BOWMAN.	21 juill. 1949	21 juill. 1949
Ministre des Mines et ministre des Affaires municipales.....	L'hon. RODERICK CHARLES MAC-DONALD.	12 avril 1946	12 avril 1946
Ministre des Travaux publics.....	L'hon. ERNEST CRAWFORD CARSON.....	28 oct. 1942	12 avril 1946
Ministre des Chemins de fer, ministre du Commerce et de l'Industrie....	L'hon. LESLIE HARVEY EYRES....	12 avril 1946	12 avril 1946
Ministre du Travail.....	L'hon. JOHN HENRY CATES.....	21 juill. 1949	21 juill. 1949
Ministre de l'Éducation.....	L'hon. WILLIAM THOMAS STRAITH.	29 déc. 1947	29 déc. 1947
Ministre de la Santé et du Bien-être..	L'hon. ALEXANDER DOUGLAS TURNBULL.....	3 mai 1950	3 mai 1950
Ministre des Pêcheries.....	L'hon. LESLIE HARVEY EYRES....	12 avril 1946	17 avril 1947

**Sous-section 11.—Yukon et Territoires du Nord-Ouest**

**Yukon.**—La loi du Yukon pourvoit à la constitution d'un gouvernement local formé d'un fonctionnaire exécutif en chef, appelé commissaire et nommé par le gouverneur général en conseil, et d'un conseil territorial électif de trois membres dont le mandat est de trois ans. Le conseil territorial du Yukon remplit à peu près les fonctions des gouvernements provinciaux; le commissaire, celles d'un cabinet provincial; et les trois membres du conseil territorial, celles d'une législature provinciale. Le siège du gouvernement local est à Dawson, mais le commissaire agit sous la directive du gouverneur général en conseil ou du ministre des Ressources et du Développement économique, à Ottawa.

**COMMISSAIRE (1<sup>er</sup> juin 1950)**

JOHN EDWARD GIBBEN..... 13 septembre 1947

**CONSEIL TERRITORIAL (1<sup>er</sup> juin 1950)**

(Trois membres élus en 1949, pour 3 ans)

District de Dawson..... CHARLES-J. LELIÈVRE  
District de Whitehorse..... R. GORDON LEE  
District de Mayo..... ERNEST J. CORP

**Territoires du Nord-Ouest.**—Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est confié à un commissaire, aidé d'un conseil de six membres, tous nommés par le gouverneur général en conseil. L'application des différentes lois, ordonnances et règles concernant les Territoires du Nord-Ouest relève du directeur de la Division